



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# **LES FORCES PORTEUSES DE CHANGEMENT**

## **POUR UNE CULTURE ÉGALITAIRE ENVERS LES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

**Rapport du Comité permanent de la condition féminine**

**Karen Vecchio, présidente**

**JUIN 2019  
42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION**

---

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

#### **PERMISSION DU PRÉSIDENT**

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : [www.noscommunes.ca](http://www.noscommunes.ca)

**LES FORCES PORTEUSES DE CHANGEMENT :  
POUR UNE CULTURE ÉGALITAIRE ENVERS  
LES FEMMES DANS LES FORCES  
ARMÉES CANADIENNES**

**Rapport du Comité permanent  
de la condition féminine**

**La présidente  
Karen Vecchio**

**JUIN 2019**

**42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION**

## **AVIS AU LECTEUR**

### **Rapports de comités présentés à la Chambre des communes**

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

# **COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE**

## **PRÉSIDENTE**

Karen Vecchio

## **VICE-PRÉSIDENTES**

Irene Mathysen

Salma Zahid

## **MEMBRES**

Rachel Bendayan

Bob Bratina

Terry Duguid (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Rachael Harder

Emmanuella Lambropoulos

L'hon. K. Kellie Leitch

Eva Nassif

Sonia Sidhu

## **AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ**

Rachel Blaney

Ron Liepert

Phil McColeman

Christine Moore

Robert J. Morrissey

Kim Rudd

Scott Simms

Dave Van Kesteren

Jean Yip

## **GREFFIÈRE DU COMITÉ**

Kenza Gamassi

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

**Service d'information et de recherche parlementaires**

Clare Annett, analyste

Dominique Montpetit, analyste

# **LE COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE**

a l'honneur de présenter son

## **DIX-HUITIÈME RAPPORT**

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la situation des femmes au ministère de la Défense nationale et a convenu de faire rapport de ce qui suit :



# TABLE DES MATIÈRES

---

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
LES FORCES PORTEUSES DE CHANGEMENT : POUR UNE CULTURE ÉGALITAIRE ENVERS LES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES .....	5
Introduction.....	5
Produire un changement de culture pour mettre fin à l'inconduite sexuelle .....	7
Repenser les processus de signalement et de règlement dans les cas d'inconduite sexuelle .....	12
Augmenter les mesures de soutien et les services aux membres des Forces armées canadiennes .....	16
Mesures de soutien et services aux victimes et aux survivants d'inconduite sexuelle.....	16
Mesures de soutien et services de santé .....	18
Mesures de soutien et services aux familles .....	18
Améliorer le recrutement et la rétention des femmes.....	20
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	23
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT .....	25
Opinion complémentaire du Parti conservateur du Canada.....	27
Opinion complémentaire du Nouveau Parti démocratique du Canada.....	33



# LISTE DES RECOMMANDATIONS

---

*À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.*

## **Recommandation 1**

**Que le gouvernement du Canada précise les comportements attendus par rapport à l'inconduite, y compris les conséquences juridiques qui en découlent, auprès des recrues potentielles des Forces armées canadiennes et qu'il offre de la formation à cet égard aux membres des Forces armées canadiennes, à tous les niveaux de l'organisation. .... 11**

## **Recommandation 2**

**Que le gouvernement du Canada offre une formation obligatoire complète sur le harcèlement sexuel à l'ensemble des employés et des personnes embauchées au sein des Forces armées canadiennes ainsi que des formations de suivis sur une base régulière. .... 12**

## **Recommandation 3**

**Que le gouvernement du Canada offre une formation obligatoire complète de sensibilisation aux questions liées à la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, bispirituelle et aux autres identités de genre et orientations sexuelles à l'ensemble des employés et des personnes embauchées au sein des Forces armées canadiennes, et que cette formation soit intégrée à des tables rondes courantes de tous les services et unités des Forces armées canadiennes. .... 12**

## **Recommandation 4**

**Que le gouvernement du Canada mette en œuvre les 10 recommandations de l'Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes de 2015. .... 12**

### Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada s'assure que les définitions du harcèlement et de l'agression sexuelle, incluant toutes les formes d'inconduite sexuelle définies par les Forces armées canadiennes, soient utilisées uniformément dans les Forces armées canadiennes et qu'il les aligne sur les définitions du harcèlement criminel et de l'agression sexuelle aux termes du *Code criminel*..... 15

### Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada s'assure que tout membre des Forces armées canadiennes souhaitant déposer une plainte pour harcèlement ou discrimination puisse avoir recours au système de griefs interne des Forces armées canadiennes ou déposer sa plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne; que les membres des Forces armées canadiennes soient au courant de ces options; et que le processus de règlement d'une plainte déposée par un membre des Forces armées canadiennes soit achevé dans un délai établi..... 15

### Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada veille à ce que la personne désignée pour juger les cas d'inconduite sexuelle au sein des Forces armées canadiennes ne fasse pas partie de la chaîne de commandement de la victime présumée. .... 15

### Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada envisage des façons de verser des fonds ou une indemnisation aux membres des Forces armées canadiennes afin de couvrir les frais de représentation juridique engagés durant les procédures de règlement des différends administratifs au sein des Forces armées canadiennes..... 15

### Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada mette sur pied un conseil d'examen indépendant en vue d'accroître la reddition de comptes au sein du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle du ministère de la Défense nationale à l'égard du soutien fourni aux victimes de harcèlement sexuel..... 19

**Recommandation 10**

Que le gouvernement du Canada veuille à ce qu’une approche tenant compte des traumatismes soit adoptée à l’égard des victimes d’actes criminels au sein des Forces armées canadiennes..... 19

**Recommandation 11**

Que le gouvernement du Canada simplifie les services de soutien offerts aux membres des Forces armées canadiennes qui effectuent la transition du service actif vers la vie civile en établissant un point de responsabilisation et de communication unique pour la gestion du dossier du militaire en transition. .... 19

**Recommandation 12**

Que le gouvernement du Canada examine les services d’aide actuellement offerts en santé mentale aux membres des Forces armées canadiennes et veuille à ce qu’ils répondent aux besoins des militaires..... 19

**Recommandation 13**

Que le gouvernement du Canada continue de travailler pour éliminer les préjugés sexistes qui existent dans la prestation des services et des programmes aux vétérans. .... 19

**Recommandation 14**

Que le gouvernement du Canada soutienne les familles et les parents monoparentaux en offrant des services de garde d’enfants accessibles et abordables aux membres des Forces armées canadiennes. .... 20

**Recommandation 15**

Que le gouvernement du Canada s’assure que tous les membres des Forces armées canadiennes jouissent des mêmes avantages, particulièrement compte tenu des besoins propres aux familles monoparentales comparativement aux familles biparentales traditionnelles..... 20

**Recommandation 16**

**Que le gouvernement du Canada rende plus simple la mobilité entre les métiers pour les membres des Forces armées canadiennes, entre autres pour ceux qui font face à des circonstances familiales et/ou personnelles changeantes..... 20**

**Recommandation 17**

**Que le gouvernement du Canada travaille pour accroître le nombre de femmes ainsi que de personnes s’identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, bispirituelles ou à d’autres identités de genre et d’orientations sexuelles occupant des postes de responsabilité dans les rangs des Forces armées canadiennes..... 22**



# LES FORCES PORTEUSES DE CHANGEMENT : POUR UNE CULTURE ÉGALITAIRE ENVERS LES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

---

## INTRODUCTION

Le harcèlement en milieu de travail, notamment le harcèlement sexuel, demeure un grave problème dans la société canadienne, en particulier pour les femmes<sup>1</sup>. En mars 2015, l'Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes (le rapport Deschamps) a fait état d'« une culture sous-jacente de la sexualisation au sein des FAC [Forces armées canadiennes]. Cette culture est hostile aux femmes et aux LGTBQ et propice aux incidents graves que sont le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle<sup>2</sup> ». D'après les résultats du Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes mené par Statistique Canada en 2018, 75 % des femmes, 70 % des hommes et 76 % des personnes aux diverses identités de genre de la Force régulière ont été témoins ou victimes de comportements sexualisés ou discriminatoires au cours des 12 derniers mois avant le sondage<sup>3</sup>. De plus, les femmes membres de la Force régulière et de la Première réserve sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'agression sexuelle en milieu de travail militaire ou impliquant des militaires. En effet, dans la Force régulière, 4,3 % des femmes ont indiqué avoir été victimes d'agression sexuelle au cours des 12 derniers mois avant le sondage, comparativement à 1,1 % des hommes<sup>4</sup>, tandis que, dans la Première

---

1 Darcy Hango et Melissa Moyser, « [Harcèlement en milieu de travail au Canada](#) », *Regards sur la société canadienne*, 75-006-X, Statistique Canada, 17 décembre 2018.

2 Marie Deschamps, C.C., Ad. E., responsable de l'examen externe, *Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes*, 27 mars 2015, p. i.

3 Ces statistiques ressemblent à celles sur les femmes et les hommes de la Première réserve des FAC. Voir : Adam Cotter, « Les inconduites sexuelles dans la Force régulière des Forces armées canadiennes, 2018 », *Tableau 5 : Membres de la Force régulière des Forces armées canadiennes qui ont été témoins ou l'objet de comportements sexualisés ou discriminatoires au cours des 12 derniers mois, selon le genre du répondant et le type de comportement, 2018*, 85-603-X, Statistique Canada, 22 mai 2019.

4 *Ibid.*, *Tableau 1 : Membres de la Force régulière des Forces armées canadiennes qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 derniers mois, selon le genre de la victime et le type d'agression sexuelle, 2016 et 2018*.



réserve, 7 % des femmes ont indiqué avoir été victimes d'une agression sexuelle durant la même période, comparativement à 1,2 % des hommes<sup>5</sup>.

Reconnaissant l'importance de favoriser un milieu de travail sécuritaire, inclusif et exempt de harcèlement, de violence et de discrimination pour les personnes qui s'enrôlent dans l'armée et qui servent leur pays, le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes (le Comité) a convenu le 19 juin 2018 de mener une étude sur la situation des femmes au ministère de la Défense nationale (MDN). Il a adopté la motion suivante :

Il est convenu, – Que, conformément à l'article 108(2) du *Règlement*, le Comité entreprenne une étude d'une durée de quatre à six réunions sur la situation des femmes au ministère de la Défense nationale; que le Comité évalue l'incidence du harcèlement sexuel du point de vue de l'égalité entre les sexes et détermine si les mesures, programmes et ressources offerts par le ministère sont efficaces pour lutter contre le harcèlement sexuel dans les forces armées; que le Comité fasse rapport de ses conclusions et recommandations à la Chambre; que le gouvernement réponde aux recommandations du Comité<sup>6</sup>.

Le Comité a entendu les témoignages de 20 personnes : neuf personnes qui ont comparu à titre personnel, quatre personnes qui représentaient trois organismes et sept autres qui étaient des représentants du MDN. Les témoignages ont été livrés durant cinq réunions tenues entre le 7 et le 28 mai 2019. On trouve la liste de tous les témoins à l'annexe A.

Ce rapport traite principalement des éléments suivants :

- la nécessité d'un changement culturel dans les FAC, notamment le besoin de formation et d'éducation destinées aux membres des FAC sur l'inconduite sexuelle;
- les processus de signalement et de règlement des incidents d'inconduite sexuelle;

---

5 Adam Cotter, « Les inconduites sexuelles dans la Force régulière des Forces armées canadiennes, 2018 », *Tableau 1 : Membres de la Première réserve des Forces armées canadiennes qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 derniers mois, selon le genre de la victime et le type d'agression sexuelle, 2016 et 2018*, 85-603-X, Statistique Canada, 22 mai 2019.

6 Chambre des communes, Comité permanent de la condition féminine (FEWO), *Procès-verbal*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 19 juin 2018.

- les mesures de soutien et services offerts aux victimes et aux survivants d'inconduite sexuelle, notamment les services de soins de santé ainsi que les mesures de soutien et services à la famille;
- le recrutement et la rétention de femmes dans l'armée.

Le Comité aimerait saluer les efforts que le MDN et les FAC ont déployés ces dernières années afin que l'inconduite sexuelle cesse. Il reste cependant fort à faire pour s'assurer que tous dans les FAC évoluent dans un milieu de travail sain et sécuritaire. Le rapport du Comité a pour but de fournir au gouvernement du Canada une orientation sur les mesures à mettre en place pour éliminer la discrimination, la violence et le harcèlement, dont le harcèlement sexuel, dans les FAC.

Les membres du Comité sont grandement reconnaissants aux témoins pour leur contribution, leur temps, leurs connaissances et leurs idées dans le cadre de l'étude, en particulier les personnes qui ont eu le courage de faire part de leur expérience dans les FAC.

## PRODUIRE UN CHANGEMENT DE CULTURE POUR METTRE FIN À L'INCONDUITE SEXUELLE

*J'étais coincée dans les forces armées sans métier, sans faire pleinement partie d'une unité, sans aucune chance de promotion ou d'avancement avant quatre ans. J'étais un paria et ma santé s'est vraiment dégradée.*

Laura Nash, à titre personnel,  
FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0905.

Le Comité a entendu des témoignages qui concordent avec les constatations du rapport Deschamps : bon nombre de témoins ont décrit un milieu de travail sexualisé et dominé par les hommes où sévit une culture d'abus, de discrimination et de harcèlement fondés sur le sexe, l'expression de genre et l'orientation sexuelle<sup>7</sup>. Les femmes et les personnes qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, transgenres, queer, bispirituelles ou à d'autres identités de genre et d'orientations sexuelles (LGBTQ2+) sont l'objet, dans une

---

7 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0850 et 0930 (Danielle Dewitt, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0900 et 0935 (Paula MacDonald, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0850 (Natalie MacDonald, à titre personnel) et 0920 (Julie S. Lalonde, à titre personnel); aussi FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0845 (Alan Okros, à titre personnel).



mesure disproportionnée, d'inconduite sexuelle et de harcèlement dans les FAC<sup>8</sup>. Le Comité a été informé qu'il ne faut pas croire que les FAC offrent un milieu de travail « non sexiste ». Même si les femmes peuvent exercer leurs fonctions de manière brillante, certaines le font en respectant ou en adoptant « des comportements fortement masculins et, pour certaines, des conceptions du monde, des attitudes et des valeurs masculines<sup>9</sup> ». C'est pourquoi des témoins ont insisté sur la nécessité d'amorcer un changement de culture en vue d'instaurer un milieu de travail plus respectueux et inclusif pour tous les membres des FAC<sup>10</sup>. Michelle Douglas, présidente du Fonds Purge LGBT, a fait la déclaration suivante :

J'estime que [...] la politique des forces armées en ce qui concerne l'inclusion, en particulier des femmes – cisgenres et transgenres – est, en fait, assez bonne. Les forces armées ont, bien entendu, tout ce qu'il faut : la parité salariale, l'accès à des cheminements de carrière, le soutien familial et j'en passe. La création du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle est une bonne chose, tout comme celle de l'opération HONOUR. Nous savons, cependant, que si la politique est essentielle, la pratique compte aussi<sup>11</sup>.

Les témoins ont aussi insisté sur l'importance d'un leadership fort pour réaliser un changement de culture<sup>12</sup>.

Les représentants du MDN ont décrit certaines mesures prises par ce ministère et les FAC pour s'attaquer au problème de l'inconduite sexuelle. En réaction au rapport Deschamps publié en 2015, le chef d'état-major de la défense a lancé l'opération HONOUR afin d'« [é]liminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein des FAC<sup>13</sup> ». L'opération HONOUR compte quatre axes : comprendre la question de l'inconduite sexuelle, intervenir de façon plus décisive en cas d'incidents, soutenir les personnes affectées plus efficacement et prévenir les

---

8 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1710 (Cmdre Rebecca Patterson, directrice générale, Équipe d'intervention stratégique des Forces armées canadiennes sur l'inconduite sexuelle, ministère de la Défense nationale).

9 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0845 (Alan Okros).

10 *Ibid.*, 0920 (Kristine St-Pierre, directrice, The WPS Group); et FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0955 (Julie S. Lalonde).

11 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0855 (Michelle Douglas, présidente, Fonds Purge LGBT).

12 *Ibid.*, 0930 (Michelle Douglas); FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0955 (Julie S. Lalonde); et FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0850–0855 et 0910 (Kristine St-Pierre).

13 Chef d'état-major de la Défense, [ORDRE D'OPÉRATION DU CEMD \(O OP CEMD\) – OP HONOUR](#), 14 août 2015.

incidents<sup>14</sup>. Une représentante du MDN a dit au Comité que bien que les FAC soient déterminées à produire un changement de culture dans leurs rangs et ont accompli des progrès dans la mise en œuvre des recommandations du rapport Deschamps, il n’y a pas eu « suffisamment de progrès » dans tous les domaines<sup>15</sup>. Les FAC estiment avoir entièrement mis en œuvre deux recommandations du rapport Deschamps : reconnaître le problème de l’inconduite sexuelle et s’y attaquer ainsi que simplifier le processus de règlement des plaintes de harcèlement<sup>16</sup>. Elles jugent aussi qu’elles ont réalisé l’objet d’une troisième recommandation : permettre aux victimes d’agression sexuelle de demander le transfert de la plainte vers les autorités civiles<sup>17</sup>. Le Comité a appris que le soutien aux victimes sera au cœur de la prochaine étape de l’opération HONOUR<sup>18</sup>. Toutefois, des témoins ont indiqué que cette opération n’est pas aussi efficace qu’elle pourrait l’être et que les membres des FAC ont besoin de recevoir davantage de formation sur l’opération et ses objectifs<sup>19</sup>.

Le Comité a été mis au courant d’autres initiatives mises sur pied par le MDN et les FAC pour amorcer le changement de culture dans l’armée et assurer un environnement de travail sain et sécuritaire aux membres des FAC. Par exemple, l’atelier Respect dans les Forces armées canadiennes, animé par des civils spécialistes, est une initiative dans laquelle les participants « examinent tout, des préjugés inconscients qui influent sur leurs décisions à la façon dont ils prennent en considération la position des personnes touchées par l’inconduite sexuelle et les incidents connexes<sup>20</sup> ». Par ailleurs, le nouveau plan de campagne des FAC portera surtout sur la prévention, la mobilisation, l’établissement des politiques, le changement de culture et le soutien aux victimes. Le plan « s’appuiera sur les conseils d’experts externes » et « des lignes d’efforts claires, ainsi que des ressources dédiées pour assurer la réussite<sup>21</sup> ». Les représentants du MDN ont en outre indiqué que les membres des FAC reçoivent une formation sur l’analyse

---

14 Ministère de la Défense nationale, *Manuel de l’opération HONOUR (Édition provisoire) : Un guide complet d’information et de ressources sur l’inconduite sexuelle*, avril 2019.

15 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1635 (Cmdre Rebecca Patterson).

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*, 1540 (D<sup>re</sup> Karen Breeck, médecin militaire à la retraite, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0910 (Danielle Dewitt).

20 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1715 (Cmdre Rebecca Patterson).

21 *Ibid.*, 1635.



comparative entre les sexes plus (ACS+) tout au long de leur carrière<sup>22</sup> et que les étudiants de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes ont 40 heures de cours sur l'opération HONOUR ainsi que sur les valeurs et l'éthique des FAC durant leur programme de formation de 10 semaines<sup>23</sup>. Les FAC ont aussi créé des postes de conseillers en matière d'égalité entre les sexes, qui signalent à leurs commandants les problèmes de genre et de diversité<sup>24</sup>.

De façon plus générale, les témoins ont fait part de leurs observations, suggestions et recommandations sur la formation donnée aux membres des FAC et des moyens d'assurer un milieu de travail des FAC plus inclusif et respectueux. Le Comité a été informé que la formation aux membres des FAC devrait :

- être fournie par des spécialistes, idéalement par une femme et un homme ensemble<sup>25</sup>;
- être offerte en permanence à tous les échelons de la chaîne de commandement<sup>26</sup>;
- comprendre des renseignements sur l'intervention d'un témoin en cas de harcèlement ou d'inconduite sexuelle<sup>27</sup>;
- porter sur les principes d'égalité, de diversité et des droits de la personne<sup>28</sup> ainsi que sur l'histoire des personnes marginalisées dans les FAC, comme les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+<sup>29</sup>.

---

22 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 1005 (Bgén Lise Bourgon, championne de la Défense, Femmes, paix et sécurité, ministère de la Défense nationale).

23 *Ibid.*, 1005 (Bgén Virginia Tattersal, commandante adjointe, Génération du personnel militaire, ministère de la Défense nationale).

24 *Ibid.*, 1010 (Bgén Lise Bourgon).

25 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0935 (Julie S. Lalonde); et FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0945 (Martine Roy).

26 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1620 (D<sup>re</sup> Karen Breeck); FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0915 (Martine Roy); et FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0850 (Kristine St-Pierre).

27 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0935 (Julie S. Lalonde).

28 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0850 et 0925 (Kristine St-Pierre).

29 *Ibid.*, 0900 (Alan Okros); aussi FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0900 (Michelle Douglas) et 0940 (Danielle Dewitt).

Des témoins ont également proposé de tenir des tables rondes ou des assemblées publiques au lieu des séances de formation habituelles<sup>30</sup>. Alan Okros, qui a témoigné à titre personnel, a indiqué que les personnes dans des postes d'autorité au sein des FAC doivent être outillées pour s'occuper d'incidents d'inconduite ou de harcèlement et pour savoir comment user de leur autorité d'une manière qui ne marginalise pas davantage les femmes et les membres de minorités<sup>31</sup>. Enfin, il a été conseillé de mettre sur pied des groupes de travail, des réseaux de la fierté et des campagnes autour de l'initiative Espace positif afin que les membres des FAC s'identifiant comme LGBTQ2+ puissent accéder à des ressources adéquates, et que tous les membres des FAC puissent solliciter avis et conseils sur le soutien positif et le dialogue avec leurs collègues s'identifiant comme LGBTQ2+<sup>32</sup>.

Les témoins ont insisté sur l'importance d'intégrer l'ACS+ et l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) à l'ensemble des initiatives, politiques, programmes et recherches des FAC<sup>33</sup>. Les représentants du MDN ont déclaré que l'ACS+ peut permettre « d'améliorer le fonctionnement pour chacun des membres de l'équipe de la Défense<sup>34</sup> » et ont partagé des exemples d'application de l'ACS+ aux politiques des FAC ayant eu des conséquences positives, notamment l'achat de sous-vêtements particuliers pour les femmes membres des FAC ou la modification de certains critères de formation de sorte que les femmes ne soient pas victimes de blessures évitables<sup>35</sup>.

Pour aider à créer un changement de culture et à éliminer l'inconduite sexuelle dans les FAC, le Comité recommande :

### **Recommandation 1**

**Que le gouvernement du Canada précise les comportements attendus par rapport à l'inconduite, y compris les conséquences juridiques qui en découlent, auprès des recrues potentielles des Forces armées canadiennes et qu'il offre de la formation à cet égard aux membres des Forces armées canadiennes, à tous les niveaux de l'organisation.**

---

30 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0945 (Danielle Dewitt), 0945 (Martine Roy), et 0945 (Michelle Douglas).

31 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0915 (Alan Okros).

32 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0900 (Michelle Douglas).

33 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1530 (Marie-Claude Gagnon, fondatrice, It's Just 700) et 1545 (D<sup>re</sup> Karen Breeck).

34 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0955 (Lisa Vandehei, directrice pour l'égalité des sexes, diversité et inclusion, ministère de la Défense nationale).

35 *Ibid.*, 1000 et 1005 (Bgén Virginia Tattersal).



## Recommandation 2

**Que le gouvernement du Canada offre une formation obligatoire complète sur le harcèlement sexuel à l'ensemble des employés et des personnes embauchées au sein des Forces armées canadiennes ainsi que des formations de suivis sur une base régulière.**

## Recommandation 3

**Que le gouvernement du Canada offre une formation obligatoire complète de sensibilisation aux questions liées à la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, bispirituelle et aux autres identités de genre et orientations sexuelles à l'ensemble des employés et des personnes embauchées au sein des Forces armées canadiennes, et que cette formation soit intégrée à des tables rondes courantes de tous les services et unités des Forces armées canadiennes.**

## Recommandation 4

**Que le gouvernement du Canada mette en œuvre les 10 recommandations de l'Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes de 2015.**

## **REPENSER LES PROCESSUS DE SIGNALEMENT ET DE RÈGLEMENT DANS LES CAS D'INCONDUITE SEXUELLE**

*Il faut des politiques et procédures qui vont garantir une résolution rapide et efficace, dans l'intérêt supérieur de la victime, des cas de violence fondée sur le sexe.*

Paula MacDonald, à titre personnel,  
FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0850.

Le Comité a entendu des préoccupations au sujet des processus de signalement et de règlement dans les cas d'inconduite sexuelle dans les FAC. Certains témoins ont indiqué avoir eu l'impression que leur chaîne de commandement n'avait pas pris leurs plaintes au sérieux, que les auteurs d'inconduite s'en étaient tirés avec des conséquences légères, et qu'ils avaient fait l'objet de représailles, notamment de ne pas être retenus pour des promotions<sup>36</sup>. De même, des témoins ont rapporté que leur chaîne de commandement n'avait pas traité leurs plaintes de manière appropriée, qu'ils avaient

36 *Ibid.*, 0850, 0910, et 0930; et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0850, 0910 et 0925 (Danielle Dewitt).

perçu des conflits d'intérêts ou que les auteurs présumés d'inconduite étaient impliqués dans l'enquête ou dans le processus de règlement de leurs plaintes<sup>37</sup>. Paula MacDonald, qui a comparu à titre personnel, a fait la déclaration suivante :

J'ai volontairement quitté le service parce que ma chaîne de commandement refusait de réagir d'une manière raisonnable au comportement de mes supérieurs, qui me faisaient subir de la discrimination en mettant en doute mes habilités, me harcelaient sexuellement et m'objectivaient. J'ai subi des niveaux croissants de violence de la part de militaires qui se comportaient de façon inappropriée, et je suis partie afin d'assurer ma sécurité physique<sup>38</sup>.

À cet égard, un représentant du MDN a affirmé au Comité que « s'il arrive qu'une personne dans la chaîne de commandement soit accusée d'avoir posé un geste, elle sera retirée, et on cherchera d'abord à soutenir la personne dans le cadre du processus<sup>39</sup> ».

De même, des témoins ont soutenu que le devoir des membres des FAC de signaler toute inconduite rend cela difficile pour les victimes et survivants de violence et de harcèlement de se manifester<sup>40</sup>. Marie-Claude Gagnon, fondatrice de l'organisme It's Just 700, a expliqué que le devoir de signalement peut isoler les victimes et les survivants « car si vous parlez, sans que vous le vouliez, des choses se mettront en place<sup>41</sup> ». Les victimes et les survivants peuvent ne pas souhaiter le signalement officiel d'incidents. Alan Okros a recommandé de remplacer le devoir de signaler par le « devoir de réagir » pour les témoins ou les personnes qui ont entendu parler d'un incident d'inconduite<sup>42</sup>.

Quelques témoins ont signalé que l'armée ne possédait pas l'expertise pour intervenir adéquatement aux cas d'inconduite sexuelle, notamment aux cas de harcèlement sexuel<sup>43</sup>. En vue d'améliorer les processus de signalement et de règlement des cas d'inconduite sexuelle dans les FAC, le Comité a été avisé qu'il faut garantir la

---

37 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0850, 0900 et 0910 (Paula MacDonald); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0855 et 0925 (Natalie MacDonald).

38 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0850 (Paula MacDonald).

39 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1645 (Cmdre Rebecca Patterson).

40 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0930 (Paula MacDonald).

41 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1605 (Marie-Claude Gagnon).

42 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0910 (Alan Okros).

43 *Ibid.*, 1030 (Sean Cantelon, chef de la direction, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, ministère de la Défense nationale); FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1610 (Marie-Claude Gagnon); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0915–0920 (Julie S. Lalonde).



participation d'experts pour lutter contre la violence<sup>44</sup> et mettre sur pied un organisme indépendant et externe qui enquêtera sur les cas d'inconduite sexuelle, comme le rapport Deschamps le recommandait<sup>45</sup>. Marie-Claude Gagnon a déclaré ceci :

Aucune entité ne devrait se surveiller elle-même. Cela ne fonctionne jamais. Cela n'a jamais fonctionné et ne fonctionnera jamais. À moins que la commission Deschamps soit pleinement mise en œuvre avec un organisme de surveillance externe et indépendant, une connaissance approfondie de l'armée, de ses structures et de ses défis, ainsi que la capacité de tenir les forces armées et la Défense nationale responsables de la surveillance, comme je l'ai dit précédemment, je ne peux prévoir de résultats percutants pour les femmes<sup>46</sup>.

Une représentante du MDN a indiqué au Comité que « le rôle de la chaîne de commandement au sein de cette organisation est absolument essentiel » et qu'« [i]l serait certainement difficile d'avoir un système de plaintes complètement extérieur à la chaîne de commandement<sup>47</sup> ».

Des témoins ont d'autre part souligné le besoin de soutien, notamment financier, des personnes qui ont entamé des poursuites judiciaires concernant une inconduite sexuelle dans les FAC<sup>48</sup>. Paula MacDonald a dit au Comité : « Les Forces armées canadiennes sont représentées par le bureau du procureur général et bénéficient par conséquent d'une représentation juridique financée par l'État [...] Je dois financer cela moi-même, alors que les auteurs du harcèlement ont, pour leurs frais juridiques, un financement illimité qui leur vient de l'État. Je pense que c'est injuste<sup>49</sup>. »

Des témoins ont également attiré l'attention sur les problèmes du système de griefs. Le Comité a été informé que la Commission canadienne des droits de la personne (la CCDP) n'entend que les affaires où les recours internes des FAC pour les griefs ont été épuisés, ce qui peut prendre des années<sup>50</sup>. Natalie MacDonald, qui a comparu à titre personnel, a recommandé d'abroger l'alinéa 41.1a) de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*

---

44 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0915–0920 (Julie S. Lalonde).

45 *Ibid.*, 0955 (Julie S. Lalonde) et 0925 (Natalie MacDonald); aussi FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0850, 0855 et 0925 (Paula MacDonald).

46 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1535 (Marie-Claude Gagnon).

47 *Ibid.*, 1645 (Cmdre Rebecca Patterson).

48 *Ibid.*, 1615 (Marie-Claude Gagnon); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0950 (Paula MacDonald).

49 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0905 (Paula MacDonald).

50 *Ibid.*, 0900 (Paula MacDonald); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0925 (Natalie MacDonald).

afin d'offrir aux personnes le choix de recourir au système de griefs ou de faire entendre leur cause par la CCDP<sup>51</sup>. Un représentant du MDN a néanmoins ajouté que « [a]bsolument rien n'empêche un membre des FAC de se tourner directement vers la [CCDP] pour déposer une plainte<sup>52</sup> ».

Pour contribuer à améliorer les processus de signalement et de résolution des cas d'inconduite sexuelle dans les FAC, le Comité recommande :

#### **Recommandation 5**

**Que le gouvernement du Canada s'assure que les définitions du harcèlement et de l'agression sexuelle, incluant toutes les formes d'inconduite sexuelle définies par les Forces armées canadiennes, soient utilisées uniformément dans les Forces armées canadiennes et qu'il les aligne sur les définitions du harcèlement criminel et de l'agression sexuelle aux termes du *Code criminel*.**

#### **Recommandation 6**

**Que le gouvernement du Canada s'assure que tout membre des Forces armées canadiennes souhaitant déposer une plainte pour harcèlement ou discrimination puisse avoir recours au système de griefs interne des Forces armées canadiennes ou déposer sa plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne; que les membres des Forces armées canadiennes soient au courant de ces options; et que le processus de règlement d'une plainte déposée par un membre des Forces armées canadiennes soit achevé dans un délai établi.**

#### **Recommandation 7**

**Que le gouvernement du Canada veuille à ce que la personne désignée pour juger les cas d'inconduite sexuelle au sein des Forces armées canadiennes ne fasse pas partie de la chaîne de commandement de la victime présumée.**

#### **Recommandation 8**

**Que le gouvernement du Canada envisage des façons de verser des fonds ou une indemnisation aux membres des Forces armées canadiennes afin de couvrir les frais de représentation juridique engagés durant les procédures de règlement des différends administratifs au sein des Forces armées canadiennes.**

---

51 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0925 (Natalie MacDonald).

52 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1655 (Alain Gauthier, directeur général, Gestion intégrée des conflits et des plaintes, ministère de la Défense nationale).



## AUGMENTER LES MESURES DE SOUTIEN ET LES SERVICES AUX MEMBRES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

*Pour la prochaine recommandation, il s'agit de « bien axer sur la victime, pour les mettre à sa disposition, les mesures et les ressources appropriées de santé mentale, pour qu'elle puisse recoller les morceaux et continuer ».*

Paula MacDonald, à titre personnel,  
FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0930.

Le Comité a appris que les mesures de soutien et services offerts par les FAC ne répondent pas toujours aux besoins des femmes, en particulier celles qui sont victimes et survivantes d'inconduite sexuelle, et leur famille. Les témoins ont discuté de trois catégories de mesures de soutien et services à améliorer : ceux offerts aux victimes et aux survivants d'inconduite sexuelle, ceux en matière de santé ainsi que ceux offerts aux familles.

### Mesures de soutien et services aux victimes et aux survivants d'inconduite sexuelle

Le Comité a appris que les personnes victimes et survivantes d'inconduite sexuelle, dont le harcèlement sexuel, ont besoin d'avoir accès à des mesures de soutien et à des services axés sur les victimes et les survivants<sup>53</sup>. Les membres des FAC victimes d'inconduite sexuelle peuvent communiquer avec le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (le Centre d'intervention), qui, « à raison de 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, [...] offre aux militaires des services confidentiels, bilingues et axés sur le client qui sont accessibles [...] peu importe où ils se trouvent dans le monde<sup>54</sup> ». Le Comité a appris que les conseillers du Centre possèdent une « expertise dans le travail avec les survivants de traumatismes sexuels et n'ont pas le devoir de signaler<sup>55</sup> ». Une représentante du MDN a reconnu que le Centre d'intervention et ses services ont beau suppléer une importante lacune, ils ne répondent pas à la totalité des besoins complexes des membres des FAC victimes et survivants vivant avec des traumatismes sexuels; la représentante a dit qu'il est nécessaire « d'améliorer la coordination des services de

---

53 *Ibid.*

54 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1640 (Denise Preston, directrice administrative, Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle, ministère de la Défense nationale).

55 *Ibid.*

soutien et d'offrir de la formation spécialisée pour ceux qui fournissent du soutien<sup>56</sup> ». En particulier, le Comité a été informé que le Centre d'intervention cherchait à augmenter l'expertise des membres du Conseil consultatif externe du Centre d'intervention quant aux perspectives et expériences de la communauté LGBTQ2+<sup>57</sup>. Le Conseil consultatif externe fournit au Centre d'intervention avis et recommandations sur la mise en œuvre de politiques et de programmes pertinents<sup>58</sup>.

Le Comité a été mis au courant que le mandat du Centre d'intervention a été revu et élargi et que certaines responsabilités des FAC seront dévolues au Centre d'intervention et à ses experts<sup>59</sup>. Selon le nouveau mandat, le Centre d'intervention doit<sup>60</sup> :

- assurer un « service de gestion de cas », qui aidera les membres des FAC à s'y retrouver parmi les services et procédures internes et externes, offrira du soutien en personne et de l'accompagnement, en plus d'aider à remplir les formulaires et les déclarations de la victime;
- fournir des avis d'experts en inconduite sexuelle;
- donner des services de soutien complets et fondés sur des données probantes pour superviser la mise en œuvre des politiques, programmes et services des FAC.

De même, le Comité a appris que les FAC ont mis sur pied 16 centres d'excellence à l'échelle du pays afin que leurs membres accèdent aux mesures de soutien et aux services qui les aideront à composer avec leurs problèmes, dont l'inconduite sexuelle. Les centres d'excellence emploient des civils qui ne sont pas forcés de signaler les cas d'inconduite<sup>61</sup>. De plus, un représentant du MDN a expliqué que, par les mesures de soutien et les services offerts aux familles militaires, on vient en aide aux personnes victimes de violence, notamment en matière de prévention, d'éducation et de sensibilisation liées à la violence<sup>62</sup>.

---

56 *Ibid.*

57 *Ibid.*, 1645.

58 *Ibid.*

59 *Ibid.*, 1725.

60 *Ibid.*, 1640.

61 *Ibid.*, 1650 (Alain Gauthier).

62 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0955 (Sean Cantelon).



## Mesures de soutien et services de santé

Les témoins ont également indiqué qu'il faut améliorer les mesures de soutien et les services de santé offerts aux membres des FAC. Ceux-ci peuvent par exemple avoir du mal à accéder à des services de santé, comme le counselling et d'autres services en santé mentale<sup>63</sup>. De plus, le Comité a entendu que les membres des FAC survivant à des « traumatismes sexuels en milieu militaire » doivent recevoir des services de santé internes adéquats au lieu d'être renvoyés à des groupes civils d'aide aux victimes et aux survivants d'agressions sexuelles dans la localité la plus proche<sup>64</sup>. Une témoin a expliqué que les soins de santé des membres des FAC devraient être administrés de façon holistique et axés sur la prévention et le diagnostic précoce ainsi que sur les soins immédiats et la réadaptation<sup>65</sup>.

## Mesures de soutien et services aux familles

Des témoins ont souligné la nécessité d'assurer des mesures de soutien et des services aux familles de militaires diversifiées, en particulier davantage de services de garde abordables dans toutes les bases des FAC<sup>66</sup>. Dépourvues de services de garde adéquats, les femmes militaires, en particulier les mères monoparentales, peuvent être amenées à choisir entre le fait de s'occuper de leurs enfants et l'avancement de leur carrière<sup>67</sup>. De même, des témoins ont proposé d'autres initiatives d'aide aux familles des FAC diversifiées, notamment :

- mettre en place des horaires de déploiement cohérents et prévisibles dans la mesure du possible<sup>68</sup>;
- autoriser les membres des FAC qui ont des besoins particuliers en services de garde à changer de métier plus facilement<sup>69</sup>;

---

63 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0930 (Natalie MacDonald).

64 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1530 (Marie-Claude Gagnon).

65 *Ibid.*, 1540 (D<sup>re</sup> Karen Breeck).

66 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0900 (Natalie MacDonald) et 0920 (Laura Nash).

67 *Ibid.*, 0905 (Laura Nash) et 0940 (Sandra Perron, à titre personnel).

68 *Ibid.*, 0945 (Laura Nash).

69 *Ibid.*, 0925.

- modifier certaines politiques familiales aux répercussions négatives sur les familles, notamment les mères ou les parents monoparentaux, comme l'aide au déplacement en congé et la politique sur les meubles et les effets personnels<sup>70</sup>.

Pour améliorer les mesures et le soutien offerts aux membres des FAC, le Comité recommande :

#### **Recommandation 9**

**Que le gouvernement du Canada mette sur pied un conseil d'examen indépendant en vue d'accroître la reddition de comptes au sein du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle du ministère de la Défense nationale à l'égard du soutien fourni aux victimes de harcèlement sexuel.**

#### **Recommandation 10**

**Que le gouvernement du Canada veuille à ce qu'une approche tenant compte des traumatismes soit adoptée à l'égard des victimes d'actes criminels au sein des Forces armées canadiennes.**

#### **Recommandation 11**

**Que le gouvernement du Canada simplifie les services de soutien offerts aux membres des Forces armées canadiennes qui effectuent la transition du service actif vers la vie civile en établissant un point de responsabilisation et de communication unique pour la gestion du dossier du militaire en transition.**

#### **Recommandation 12**

**Que le gouvernement du Canada examine les services d'aide actuellement offerts en santé mentale aux membres des Forces armées canadiennes et veuille à ce qu'ils répondent aux besoins des militaires.**

#### **Recommandation 13**

**Que le gouvernement du Canada continue de travailler pour éliminer les préjugés sexistes qui existent dans la prestation des services et des programmes aux vétérans.**

---

70 *Ibid.*, 0910 (Laura Nash) et 0930 (Natalie MacDonald).



#### Recommandation 14

**Que le gouvernement du Canada soutienne les familles et les parents monoparentaux en offrant des services de garde d'enfants accessibles et abordables aux membres des Forces armées canadiennes.**

#### Recommandation 15

**Que le gouvernement du Canada s'assure que tous les membres des Forces armées canadiennes jouissent des mêmes avantages, particulièrement compte tenu des besoins propres aux familles monoparentales comparativement aux familles biparentales traditionnelles.**

#### Recommandation 16

**Que le gouvernement du Canada rende plus simple la mobilité entre les métiers pour les membres des Forces armées canadiennes, entre autres pour ceux qui font face à des circonstances familiales et/ou personnelles changeantes.**

### AMÉLIORER LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES FEMMES

*Il y a seulement 30 ans, les Forces armées canadiennes, les FAC, étaient fort légitimement une culture et un milieu de travail conçus par les hommes, pour les hommes et à propos des hommes.*

D<sup>re</sup> Karen Breeck,  
FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1545.

Au 1<sup>er</sup> février 2019, les femmes composaient 15,7 % des effectifs des FAC. Toutefois, les femmes sont bien moins présentes dans certains secteurs des FAC, comme les armes de combat où elles représentaient 4,8 % des effectifs en février 2019<sup>71</sup>. Les FAC se sont engagées à augmenter de 1 % par an le nombre de femmes dans leurs rangs jusqu'à atteindre les 25 % d'ici 2026<sup>72</sup>. Les représentants du MDN ont insisté sur l'importance que les effectifs militaires affichent la même diversité que la population canadienne : « La diversité est une force. Les femmes et les hommes pensent différemment. Ils apportent des perspectives différentes. Plus un effectif est diversifié, meilleures sont les

71 Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, [Les femmes dans les Forces armées canadiennes](#).

72 FEWO, [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0945 (Bgén Virginia Tattersal).

solutions<sup>73</sup>. » Pour sa stratégie de recrutement des femmes, les FAC « vise[nt] à favoriser la sensibilisation aux possibilités de carrière », en particulier par l'intéressement, la sensibilisation, la publicité, les partenariats avec les médias (dont les médias sociaux) et les efforts personnels des recruteurs<sup>74</sup>. De même, les collèges militaires accordent la priorité aux candidates qui satisfont les critères de recrutement<sup>75</sup>.

Le Comité a appris que l'un des obstacles au recrutement des FAC tient au fait que les Canadiens ignorent la vaste panoplie des possibilités de carrières dans l'armée<sup>76</sup>. Les témoins ont indiqué que les FAC doivent faire connaître aux recrues éventuelles les nombreuses qualités nécessaires pour travailler dans l'armée (compétences relationnelles, sens de la communication, empathie et résilience)<sup>77</sup> de même que les différentes options de carrière autres que le travail avec les armes de combat<sup>78</sup>. Il a également été proposé que l'armée prenne des mesures particulières pour mettre fin à la sous-représentation des femmes et d'autres groupes désignés visés par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* en plus d'utiliser le principe de sélectionner des personnes dans un grand groupe de candidats qualifiés en vue d'un recrutement, d'une promotion ou d'une nomination<sup>79</sup>. De même, les témoins ont laissé entendre que les FAC devraient revoir leurs pratiques de recrutement, de formation et de sélection de sorte qu'elles soient sensibles à la dimension de genre, ce qui peut permettre aux femmes de vivre une meilleure expérience dans les FAC et d'en maintenir davantage dans l'armée<sup>80</sup>. Une représentante du MDN a indiqué que les FAC ont revu leurs pratiques de recrutement, notamment le langage utilisé dans les publicités<sup>81</sup>.

---

73 *Ibid.*, 1025 (Bgén Lise Bourgon).

74 *Ibid.*, 0945 (Bgén Virginia Tattersal).

75 *Ibid.*

76 *Ibid.*, 1010.

77 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1550 (Grazia Scoppio, professeure agrégée, Académie canadienne de la Défense et du Collège militaire royal du Canada, ministère de la Défense nationale, à titre personnel).

78 *Ibid.*, 1550; FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0930 (Martine Roy); FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0955 (Julie S. Lalonde); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0920 (Alan Okros).

79 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0920 (Alan Okros).

80 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1605 (Marie-Claude Gagnon) et 1620 (D<sup>re</sup> Karen Breeck); FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0900 (Paula MacDonald); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1010 (Julie S. Lalonde).

81 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 1010 (Bgén Virginia Tattersal).



Le Comité a été informé que la culture d'agression, de discrimination et de harcèlement dans l'armée découle en partie de la sous-représentation des femmes dans ses rangs<sup>82</sup>. De même, la peur de vivre de la discrimination ou du harcèlement fondé sur le sexe, l'expression de genre et l'orientation sexuelle peut également empêcher certaines femmes de s'enrôler et de rester dans l'armée<sup>83</sup>. Julie S. Lalonde, qui a témoigné à titre personnel, a fait la déclaration suivante au Comité : « [À] ce stade, je n'encouragerais pas plus de femmes à entrer dans les forces armées. Ce n'est pas le bon objectif à avoir. Il faut d'abord régler le problème. Il ne s'agit pas simplement d'"ajouter des femmes et mélanger", ce qui a été l'approche traditionnelle jusqu'à présent<sup>84</sup> ». L'instauration d'un milieu de travail inclusif et sécuritaire, exempt de harcèlement et de discrimination, contribuerait à un recrutement et à la rétention des femmes dans l'armée<sup>85</sup>.

Pour aider à améliorer le taux de recrutement et de maintien en poste des femmes dans les FAC, le Comité recommande :

#### **Recommandation 17**

**Que le gouvernement du Canada travaille pour accroître le nombre de femmes ainsi que de personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, bispirituelles ou à d'autres identités de genre et d'orientations sexuelles occupant des postes de responsabilité dans les rangs des Forces armées canadiennes.**

---

82 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0905 (Martine Roy).

83 *Ibid.*, 0930; et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0850 et 0920 (Kristine St-Pierre).

84 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0955 (Julie S. Lalonde).

85 FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1550 (Grazia Scoppio) et 1720 (Cmdre Rebecca Patterson); FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0915 (Michelle Douglas); et FEWO, *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1005 (Laura Nash).

## ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<b>À titre personnel</b> Danielle Dewitt	2019/05/07	141
<b>Fonds Purge LGBT</b> Michelle Douglas, présidente Martine Roy, présidente	2019/05/07	141
<b>À titre personnel</b> Paula MacDonald	2019/05/09	142
<b>À titre personnel</b> Julie S. Lalonde Natalie MacDonald Laura Nash Sandra Perron, associée principale A New Dynamic Enterprise Inc.	2019/05/14	143
<b>À titre personnel</b> Dre Karen Breeck, médecin militaire à la retraite Grazia Scoppio, professeure, doyenne des études permanentes Collège militaire royal du Canada	2019/05/14	144
<b>It's Just 700</b> Marie-Claude Gagnon, fondatrice	2019/05/14	144

<b>Organismes et individus</b>	<b>Date</b>	<b>Réunion</b>
<b>Ministère de la Défense nationale</b> Alain Gauthier, directeur général Gestion intégrée des conflits et des plaintes  Cmdre Rebecca Patterson, directrice générale Équipe d'intervention stratégique des Forces armées canadiennes sur l'inconduite sexuelle  Denise Preston, directrice exécutive Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle	2019/05/14	144
<b>À titre personnel</b> Alan Okros	2019/05/28	146
<b>Ministère de la Défense nationale</b> Bgén Lise Bourgon, championne de la défense Femmes, paix et sécurité  Sean Cantelon, chef de la direction Services de bien-être et moral des Forces canadiennes  Bgén Virginia Tattersal, commandante adjointe Génération du personnel militaire  Lisa Vandehei, directrice pour l'égalité des sexes, diversité et inclusion	2019/05/28	146
<b>The WPS Group</b> Kristine St-Pierre, directrice	2019/05/28	146

# DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n<sup>os</sup> 141, 142, 143, 144, 146 et 149) est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,  
Karen Vecchio



**Soutenir les survivants d'agression dans les Forces armées canadiennes**

**Un rôle intégral**

Le Parti conservateur du Canada croit que la participation des femmes aux Forces armées canadiennes est très importante pour la société canadienne. Les femmes ont beaucoup à offrir. Comme le bgén Virginia Tattersal l'a déclaré au cours de l'audience du comité : « Pourquoi est-ce que les femmes s'enrôlent dans les forces armées? Pour les mêmes raisons que les hommes. La chance de servir leur pays. La chance d'avoir une profession respectée, stimulante et enrichissante qui offre un bon salaire et des avantages sociaux. Et il y a aussi l'occasion de nouer des amitiés qui dureront vraiment toute une vie<sup>1</sup>. »

Le Parti conservateur du Canada croit que les femmes devraient être respectées dans leur choix de servir le Canada, que leur autonomie doit être valorisée et que leur liberté doit être protégée.

Au cours des 100 ans et plus que les femmes ont passés dans l'armée canadienne, elles ont apporté des contributions essentielles et uniques qui ont amélioré la capacité des Forces armées. Le nombre de femmes en uniforme qui ont servi le Canada a fluctué au fil des ans, mais leur présence améliore continuellement les Forces armées canadiennes.

Comme l'a dit une témoin, « la diversité et l'inclusivité visent à faire en sorte que tous les membres se sentent les bienvenus dans notre organisation. Il est impératif que les Forces armées canadiennes favorisent une culture fondée sur la confiance, le respect et la dignité pour tous<sup>2</sup>. »

Ceux et celles qui servent dans les Forces armées canadiennes font de grands sacrifices pour servir notre pays et méritent ce que leur gouvernement a de mieux à offrir en reconnaissance de leur service.

**Les échecs libéraux**

Lorsque l'autoproclamé « féministe » premier ministre Justin Trudeau a été élu en 2015, il a fait de nombreuses promesses de soutien financier et d'amélioration des conditions de travail des femmes membres des Forces armées canadiennes. Par exemple :

- [Accorder] une place très importante au bien-être des membres en service des Forces armées canadiennes, ce qui entraînera la création d'une politique de tolérance zéro

---

<sup>1</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 28 mai 2019, 0945, Bgén Virginia Tattersal (commandante adjointe, Génération du personnel militaire, ministère de la Défense nationale) [Traduction]

<sup>2</sup> Comité permanent de la condition féminine, mémoire présenté, 17 mai 2019, Commodore Rebecca Patterson (directrice générale, Équipe d'intervention stratégique des Forces armées canadiennes sur l'inconduite sexuelle) [Traduction]

envers le harcèlement sexuel, de services adéquats de soutien en santé mentale et de services d'orientation professionnelle de haute qualité<sup>3</sup>;

- Veiller à ce qu'aucun [ancien combattant] n'ait à se battre avec le gouvernement pour obtenir le soutien et les indemnisations qui lui reviennent<sup>4</sup>;
- Atteindre [l']objectif visant à ce qu'un militaire sur quatre [des Forces armées canadiennes] soit une femme<sup>5</sup>.

Les témoignages de nombreux témoins révèlent que les engagements des libéraux n'étaient rien d'autre que des promesses électorales en l'air.

L'honorable Harjit Saijan, ministre de la Défense nationale, a déclaré en février 2018 [traduction] :

« Les comportements sexuels inappropriés, sous toutes leurs formes, sont complètement inacceptables et ne seront pas tolérés au sein des Forces armées canadiennes. Toute personne qui est prête à servir son pays mérite de pouvoir le faire dans un milieu professionnel qui lui permet de se réaliser pleinement. Nous avons du travail à faire, et nous le ferons<sup>6</sup>. »

Toutefois, les libéraux n'ont pas réglé les problèmes de l'opération Honour et n'ont pas mis en œuvre les recommandations du rapport de Marie Deschamps et du rapport du Bureau du vérificateur général sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes. Le rapport de Statistique Canada publié en mai 2019 prouve que l'incapacité des libéraux à mettre en œuvre ces recommandations nuit aux membres des Forces armées canadiennes<sup>7</sup>.

Un cas particulier qui mérite d'être souligné est celui de Laura Nash : M<sup>me</sup> Nash a été traitée injustement et obligée de choisir entre sa famille et son emploi dans l'armée. Lorsque le premier ministre a pris connaissance du cas de M<sup>me</sup> Nash, il a déclaré :

« C'est très simple. Il est inacceptable que Laura ait eu à faire pareil choix. C'est inacceptable au Canada. Cette situation est très difficile pour Laura, mais nous savons aussi qu'il faut y mettre fin. Ce n'est pas la première fois, j'imagine, dans l'histoire des forces canadiennes que cela se produit, mais j'espère en tout cas que ce sera une des toutes dernières<sup>8</sup>. »

Natalie MacDonald, avocate de M<sup>me</sup> Nash, a expliqué au Comité que :

« Je lui ai écrit en septembre 2017, après le segment de l'émission *The National*, pour lui dire que je voulais lui rafraîchir la mémoire au sujet de M<sup>me</sup> Nash et de ce qu'elle avait fait. Je lui ai demandé précisément de nous aider à arriver à une résolution, parce que nous étions bloquées dans le processus de la Commission canadienne des droits de la personne. Comme M<sup>me</sup> Nash et moi-même l'avons

---

<sup>3</sup>Priorités stratégiques, chapitre 5 : Sécurité et possibilités, *Changer ensemble : Le bon plan pour renforcer la classe moyenne*, Parti libéral du Canada, 2015, p. 78

<sup>4</sup>L'avenir que nos anciens combattants méritent, chapitre 4 : Un Canada fort, *Changer ensemble : Le bon plan pour renforcer la classe moyenne*, Parti libéral du Canada, 2015, p. 55

<sup>5</sup>Tirer profit de la diversité du Canada, chapitre 1 : Des familles et des gens résilients, bien soutenus et reflétant la diversité canadienne, ministère de la Défense nationale, 2017, p. 23

<sup>6</sup><https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/chambre/seance-260/debats>

<sup>7</sup><https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190522/dq190522a-fra.htm>

<sup>8</sup>Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 0900, M<sup>me</sup> Natalie MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

mentionné, nous n'étions pas arrivées à avancer. J'avais besoin d'aide. J'avais besoin de quelqu'un qui pouvait faire quelque chose et j'espérais que le premier ministre Trudeau serait cette personne. Malheureusement, nous n'avons pas eu de réponse de lui ni de son bureau<sup>9</sup>. »

De toute évidence, même si le premier ministre « espère en tout cas que ce [qui est arrivé] sera une des toutes dernières [fois]<sup>10</sup> », ni lui ni son personnel ne sont prêts à faire quoi que ce soit de concret pour assurer ce résultat.

De plus, le Parti libéral a confirmé l'engagement du chef d'état-major de la Défense d'accroître la représentation des femmes au sein des FAC à un membre sur quatre d'ici 2025, ce qui exige une augmentation de 1 % par année<sup>11</sup>. Les statistiques actuelles, publiées par le gouvernement du Canada en mars 2019, indiquent que la représentation des femmes au sein des Forces armées canadiennes est de 15,7 %<sup>4</sup>. De plus, il n'y a eu qu'une augmentation de 4 % du nombre de femmes enrôlées dans les Forces armées canadiennes au cours des quatre années qui ont suivi l'entrée en fonction du premier ministre Trudeau.

Il faut un changement fondamental au sein de l'armée canadienne pour assurer le succès et la sécurité de ses membres féminins. Le gouvernement conservateur précédent s'était engagé à apporter de vrais changements pour les femmes au sein du ministère de la Défense nationale, alors que le gouvernement libéral actuel n'a fait rien de plus que de faire des promesses creuses sans tenter d'apporter des changements de fond.

## **Recommandations**

Les membres conservateurs du Comité permanent de la condition féminine souhaitent attirer l'attention sur un certain nombre de points soulevés par les témoins qui ont comparu devant le Comité.

Selon les témoignages entendus, les membres conservateurs font les recommandations suivantes :

### *Renouvellement de l'image*

1. Que le gouvernement du Canada renouvelle l'image et fasse la promotion des Forces armées canadiennes afin qu'elles reflètent fidèlement leur fonction et leur pratique modernes<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 1000, M<sup>me</sup> Natalie MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

<sup>10</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 0900, M<sup>me</sup> Natalie MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

<sup>11</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 28 mai 2019, 0945, Bgén Virginia Tattersal (commandante adjointe, Génération du personnel militaire, ministère de la Défense nationale) [Traduction]

<sup>12</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 0955, M<sup>me</sup> Julie S. Lalonde (à titre personnel) [Traduction]

### *Définition*

2. Que le gouvernement du Canada s'assure que la définition du terme « agression sexuelle » utilisée par les Forces armées canadiennes soit appliquée de façon uniforme et cohérente dans l'ensemble de l'organisation <sup>13</sup>.

### *Approche axée sur les victimes*

3. Que le gouvernement du Canada veuille à l'application d'une approche axée sur la victime à l'égard des victimes d'actes criminels dans les Forces armées canadiennes <sup>14, 15</sup>.

### *Modification de la Loi canadienne sur les droits de la personne*

4. Que le gouvernement du Canada veuille à ce que le processus de règlement des griefs des Forces armées canadiennes comporte des freins et des contrepoids appropriés, que les griefs déposés par les membres des Forces armées canadiennes soient traités dans un délai défini et que des mesures supplémentaires de reddition de comptes soient mises en place<sup>16</sup>.

### *Allocation de fonds*

5. Que le gouvernement du Canada simplifie les services de soutien offerts aux membres des Forces armées canadiennes qui effectuent une transition du service militaire vers la vie civile en désignant une entité unique responsable de la gestion et des communications relatives au dossier des membres qui effectuent cette transition.

### *Commission d'examen externe*

6. Que le gouvernement du Canada crée une commission d'examen externe pour accroître la responsabilisation au sein du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle en ce qui concerne le soutien aux victimes de harcèlement sexuel.

### *Signalement*

7. Que le gouvernement du Canada examine des façons d'atténuer les situations où des victimes d'inconduite sexuelle signalent leurs mauvais traitements à l'auteur en créant un autre mécanisme de signalement qui permet aux victimes d'agression sexuelle ou de harcèlement de trouver un recours à l'extérieur de leur chaîne de commandement.

---

<sup>13</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 0925, M<sup>me</sup> Natalie MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

<sup>14</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 9 mai 2019, 0930, M<sup>me</sup> Paula MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

<sup>15</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 0930, M<sup>me</sup> Natalie MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

<sup>16</sup> Comité permanent de la condition féminine, *Témoignages*, 14 mai 2019, 0925, M<sup>me</sup> Natalie MacDonald (à titre personnel) [Traduction]

### *Formation*

8. Que le gouvernement du Canada examine des façons dont les Forces armées canadiennes peuvent améliorer l'éducation et la sensibilisation des membres sur les questions d'inconduite sexuelle, y compris les conséquences juridiques d'une telle conduite.



## **SITUATION CRITIQUE : Situation des femmes au ministère de la Défense nationale**

*Rapport minoritaire du Nouveau Parti démocratique du Canada  
Présenté au gouvernement du Canada*

### **AVANT-PROPOS**

À notre avis, l'échéancier trop ambitieux adopté par la majorité libérale du Comité au début de la session parlementaire avait pour but de donner l'illusion que les libéraux travaillent d'arrache-pied pour les Canadiens plutôt que de produire un document exhaustif assorti de recommandations de fond permettant d'amener de véritables changements pour les Canadiens. Par conséquent, le présent rapport dissident/complémentaire est rédigé avant que le Comité reçoive le rapport provisoire préparé par les analystes au sujet de la situation des femmes au ministère de la Défense nationale. Le manque de sérieux accordé à la planification ne rend pas justice aux témoins qui ont comparu devant le Comité dans l'espoir de participer à la production d'un rapport solide qui produira des résultats; cette approche, en outre, ne rend pas justice au personnel, aux analystes et aux traducteurs qui sont contraints de produire un rapport en peu de temps et avec des ressources insuffisantes. Nous espérons que, à l'avenir, le Comité permanent prendra compte de ces éléments lorsqu'il planifiera ses projets à venir.

En raison du manque de temps, le rapport du NPD prend la forme d'un court résumé suivi de recommandations.

Nous espérons sincèrement que la 43<sup>e</sup> législature et son Comité se saisiront de la situation critique rapidement et efficacement. Les femmes du ministère de la Défense nationale attendent que des mesures soient prises, et le seul résultat acceptable est l'amélioration du Ministère, de sa diversité et des mesures qu'il adopte.

---

### **La situation des femmes au ministère de la Défense nationale**

Quatre années se sont écoulées depuis 2015, depuis la publication du rapport<sup>1</sup> de la juge de la Cour suprême Marie Deschamps sur les inconduites sexuelles des membres des Forces armées canadiennes (FAC), lequel contenait des recommandations sur la manière d'enrayer la crise et réclamant une vaste réforme de la culture au sein des FAC. En guise de réponse à ce rapport, les FAC ont lancé l'Opération HONOUR en 2017 et a demandé à Statistique Canada de lancer un sondage pour examiner la question des inconduites sexuelles dans l'armée.

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada, [Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes](#); 27 mars 2015, Marie Deschamps, responsable de l'examen externe.

Malheureusement, peu de changements se sont produits depuis dans la culture des Forces armées canadiennes pour lutter contre les inconduites sexuelles et le harcèlement sexuel<sup>2</sup>.

Le Comité parlementaire de la condition féminine a entendu des témoins au cours de cinq réunions tenues entre le 7 et le 30 mai 2019. La plupart de ces témoignages portaient sur des expériences déchirantes de la culture de misogynie et d'inconduites qui perdure dans les FAC encore aujourd'hui. Comme les FAC ne sont pas parvenues à régler la situation de manière efficace, le Ministère s'en trouve affaibli et est à la traîne en ce qui concerne la diversité et l'inclusion.

Le Nouveau Parti démocratique du Canada formule les recommandations suivantes, lesquelles sont appuyées sur les témoignages (les références sont fournies) :

1) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale de mettre en œuvre toutes les recommandations du rapport de Marie Deschamps sur le harcèlement sexuel dans l'armée, à savoir :

1. Reconnaître que les comportements sexuels inappropriés constituent un problème grave dans les FAC et s'engager à s'y attaquer.
2. Établir une stratégie qui produira un changement de culture afin d'éliminer le climat de sexualisation et de mieux intégrer les femmes et qui comportera une analyse des politiques des FAC pour s'assurer qu'elles sont inclusives.
3. Créer un centre indépendant de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle à l'intérieur des FAC qui aura la responsabilité de recevoir les signalements de comportements sexuels inappropriés, de mener les activités de prévention, de coordonner et de surveiller la formation, de faire de la recherche, de fournir le soutien aux victimes, de faire le suivi de la responsabilisation, et d'agir comme autorité centrale pour la collecte de données.
4. Permettre aux militaires de signaler les incidents de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle au centre de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle ou de simplement demander des services de soutien sans être tenus de porter plainte officiellement.
5. Avec le concours du centre de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle :

Élaborer une définition simple et large du harcèlement sexuel qui englobe toutes les dimensions des relations entre les militaires au sein des FAC.

Élaborer une définition du terme relation personnelle préjudiciable qui traite efficacement des relations entre personnes de différents grades et qui comporte une présomption de relation personnelle préjudiciable applicable lorsque les personnes en cause détiennent des grades différents, à moins qu'elles aient divulgué leur relation de manière adéquate.

---

<sup>2</sup> Canadian Broadcasting Corporation, « Sexual misconduct persists in military despite efforts to curb assault, StatsCan reports, [Online News Item](#), 22 mai 2019.

Définir l'agression sexuelle dans la politique comme étant un attouchement de nature sexuelle, intentionnel non consensuel.

Fournir du soutien sur l'exigence du consentement, spécifiquement sur l'impact de certains facteurs sur le consentement véritable, comme l'intoxication, la différence de grade et la chaîne de commandement.

6. Avec le concours du centre de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle, élaborer une approche unifiée portant sur les comportements sexuels inappropriés et inclure dans une seule politique rédigée en langage clair autant d'aspects des comportements sexuels interdits que possible.
7. Simplifier le processus de traitement des plaintes de harcèlement, notamment :
  - Transmettre les plaintes officielles aux cmdt, qui agissent comme arbitres des griefs.
  - Réduire l'importance accordée au MARC.
8. Permettre aux victimes d'agression sexuelle de demander, avec le soutien du centre de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle, le transfert de leur plainte aux autorités civiles; le cas échéant, fournir aux victimes les raisons pour lesquelles le transfert est refusé.
9. Confier au centre de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle la responsabilité d'assurer, de coordonner et de surveiller le soutien aux victimes, y compris la responsabilité d'agir comme défenseur des victimes engagées dans le processus de plainte ou d'enquête.
10. Confier au centre de responsabilisation en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle la responsabilité d'élaborer, de concert avec d'autres experts en la matière des FAC, le programme de formation et la responsabilité principale d'assurer le suivi de la formation sur toutes les questions qui ont trait à la conduite sexuelle inconvenante<sup>3</sup>.

2) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale de fournir une sensibilisation exhaustive sur la réalité des personnes LGBTQ2S+ dans le cadre de la formation obligatoire à toutes les membres et recrues des FAC, et que cette formation soit incorporée aux tables rondes régulières de chaque direction et unité<sup>4</sup>.

3) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale de fournir de la formation obligatoire exhaustive sur le harcèlement sexuel à tous les membres et recrues

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada, [Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes](#); 27 mars 2015, Marie Deschamps, responsable de l'examen externe.

<sup>4</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 7 mai 2019, 0945 (Michelle Douglas).

des FAC, laquelle est suivie d'une formation complémentaire dans les six à huit mois suivants au sujet du rôle du soutien et de l'intervention des pairs et des témoins<sup>5,6</sup>.

4) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale d'offrir de l'aide juridique afin de couvrir les coûts que représente pour un membre des FAC la présentation d'une plainte pour harcèlement sexuel<sup>7</sup>.

5) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale de cesser l'imposition de tests de grossesse comme prérequis à la formation de recrue et de leadership<sup>8</sup>.

6) Que le gouvernement du Canada veuille à ce que toute personne qui signale un cas de discrimination ou de harcèlement sexuel au sein du ministère de la Défense nationale soit informée de son droit de s'adresser directement à la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) à tout moment au cours du processus de traitement de la plainte<sup>9</sup>.

7) Que la nomination des Mères de la Croix d'argent vise plutôt les parents ou la famille, sans égard au sexe, et que l'on change le nom pour Parent de la Croix d'argent ou Famille de la Croix d'argent<sup>10</sup>.

8) Que le gouvernement du Canada veuille à ce que l'on s'attaque immédiatement à la culture de la masculinité toxique et du patriarcat au sein du ministère de la Défense nationale au moyen de politiques de tolérance zéro, de formation exhaustive sur ces enjeux et de cibles de diversité en matière de recrutement<sup>11</sup>.

9) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale d'appuyer les familles et les parents seuls en offrant des services de garde d'enfants accessibles et abordables sur le lieu de travail<sup>12</sup>.

---

<sup>5</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0939 (Julie Lalonde).

<sup>6</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1719 (Rebecca Patterson).

<sup>7</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 9 mai 2019, 0905 (Rebecca Patterson).

<sup>8</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0940 (Natalie MacDonald).

<sup>9</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1655 (Alain Gauthier).

<sup>10</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0950 (Sandra Perron).

<sup>11</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0854 (Kristine St-Pierre).

<sup>12</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1000 (Laura Nash).

10) Que le gouvernement du Canada veuille à ce que le ministère de la Défense nationale cible les pratiques discriminatoires envers les parents seuls (comme la politique d'aide au déplacement en congé et la politique sur les meubles et les effets personnels) et qu'il les corrige<sup>13</sup>.

11) Que le gouvernement du Canada veuille à ce que le ministère de la Défense nationale reconnaisse les besoins en garde d'enfant comme une raison légitime de changer de métier au sein de l'armée<sup>14</sup>.

12) Que le gouvernement du Canada demande au ministère de la Défense nationale d'adopter la même définition de l'agression sexuelle et le même traitement réservé à cet acte que ceux établis dans le Code criminel du Canada<sup>15</sup>.

13) Que le gouvernement du Canada cerne des manières d'éliminer les préjugés liés au sexe dans la prestation des services et des programmes aux anciens combattants<sup>16</sup>.

14) Que le gouvernement du Canada veuille à ce que le ministère de la Défense nationale applique une ACS+ dans l'élaboration de toutes ses politiques, de tous ses programmes et de toutes ses recherches, sans exception<sup>17</sup>.

15) Que le gouvernement du Canada veuille à ce que le ministère de la Défense nationale fasse du soutien par les pairs et des consultations en personne des services essentiels de son Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS)<sup>18,19</sup>.

*Respectueusement soumis au nom du Nouveau Parti démocratique*

---

<sup>13</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0930 (Natalie MacDonald).

<sup>14</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0925 (Laura Nash).

<sup>15</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 0929 (Natalie MacDonald).

<sup>16</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1545 (Karen Breeck).

<sup>17</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1530 (Marie-Claude Gagnon).

<sup>18</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 14 mai 2019, 1534 (Marie-Claude Gagnon).

<sup>19</sup> Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes [FEWO], [Témoignages](#), 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 28 mai 2019, 0925 (Alan Okros).

